



# Alstom : contre la finance de nouveaux pouvoirs pour les salariés !

Face au projet de démembrement d'Alstom au profit de l'américain Général Electric, le gouvernement tente une opération avec l'allemand Siemens. Cet emballement ne doit pas se conclure par un choix entre la peste et le choléra. Pour l'intérêt de la France et des salarié-es du groupe, il faut refuser de laisser partir un fleuron industriel stratégique hors du territoire national.

Le problème que connaît Alstom, c'est le problème dont souffre l'industrie en général, à savoir le coût du capital.

**53**

C'est en **milliards d'euros** le montant du carnet de commandes. Cela représente 5 années de travail !

La vraie explication du projet de vente, c'est que Bouygues, premier actionnaire, veut faire une plus-value extraordinaire en vendant ses actions : les salariés sont sacrifiés à la finance.

Les véritables enjeux sont considérables : la maîtrise technologique, l'emploi et les savoir faire nécessaires aux besoins du développement du pays, l'avenir de son industrie que sont les filières du ferroviaire et de l'énergie.

Pour redonner un sens à cette grande entreprise avec une haute technologie et des compétences énormes, il faut d'abord s'appuyer sur les salariés afin d'assurer les nombreux projets d'avenir, comme le TGV du futur, les réseaux super Grid, les éoliennes marines, le train- tram, les centrales thermiques au gaz, le métro du futur, etc...

**L'État français doit prendre ses responsabilités dans cette affaire. Il doit entrer majoritairement dans le capital de l'entreprise et créer de nouveaux pouvoirs d'intervention aux salariés** sur ses choix y compris stratégiques.

On ne peut admettre que le Président de la République, ses ministres, restent une nouvelle fois spectateurs d'un dépeçage de notre industrie.

Il s'agirait de constituer un grand **pôle public de l'énergie et des transports**, seule garantie de l'indépendance industrielle de la France. La question de la **nationalisation d'Alstom** est posée. Elle est possible : de grands clients du groupe comme EDF, la SNCF, la RATP, AREVA, pourraient souscrire au capital d'Alstom dans le cadre de nouvelles conventions de coopérations stratégiques, industrielles et financières favorables à l'emploi et à l'efficacité sociale.



MEMBRE DU

